

**Ki - Tétsé**  
2 Septembre 2017  
11 Eloul 5777  
**998**

Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine  
**La Voie à Suivre**

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal



**MASKIL LÉDAVID**

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

**Comment sortir en guerre et rester fidèle à D.ieu ?**

**« Quand tu iras en guerre contre tes ennemis, que l'Éternel, ton D.ieu, les livrera en ton pouvoir, et que tu leur feras des prisonniers ; si tu remarques, dans cette prise, une femme de belle figure, qu'elle te plaise, et que tu la veuilles prendre pour épouse (...) »** (Dévarim 21:10-11)

On peut distinguer les guerres obligatoires et les guerres de conquête. D'après Rachi, le texte parle ici de cette seconde catégorie.

Or, seuls les justes se livraient à ce type de combat, car ceux qui avaient des péchés à se reprocher craignaient d'y laisser leur vie et avaient donc la permission de rester chez eux (cf. Sota 44a). Comment donc expliquer que des Tsaddikim aient pu, lors de tels combats, porter leurs yeux sur des femmes non-juives et vouloir les épouser ?

Répondons en nous appuyant sur l'interprétation du Ramban de l'ordre : « Soyez saints ! Car Je suis saint » (Vayikra 19:2) : en nous abstenant de manger à l'excès et en nous tenant à l'écart des autres jouissances physiques, même permises, nous nous élèverons spirituellement et nous sanctifierons.

Tentons de comprendre ce qui poussait des hommes à entreprendre des guerres de conquête, alors que cela représentait un danger. Certains désiraient vraisemblablement s'enrichir en s'emparant du butin. Pourtant, une telle ambition contredit l'idéal de sanctification que nous venons d'expliquer, puisque l'accumulation de biens matériels éloigne automatiquement l'homme du spirituel et ternit sa sainteté.

La Torah nous enseigne ainsi que, du fait que ces hommes qui sortaient en guerre de conquête s'étaient laissé entraîner par la cupidité, il existait ensuite un risque qu'ils succombent à des visions interdites et que leur mauvais penchant les convainque d'épouser des captives.

Nous en déduisons le grave danger que représente la matérialité, capable d'aveugler même les Sages. C'est pourquoi la Torah, consciente des faiblesses humaines, a préféré permettre d'épouser une femme captive, afin d'éviter que cela fasse l'objet d'un interdit bafoué. Même si la plupart des combattants étaient motivés par de bonnes intentions, certains pouvaient avoir d'autres mobiles.

Nos Sages (Baba Métsia 85b) disent : « Combien sont grands les actes de Rabbi 'Hiya ! » Que faisait-

il donc de si louable ? Et d'expliquer par ailleurs (Soucca 20a) qu'il se sacrifiait pour enseigner la Torah aux jeunes enfants, sans quoi celle-ci aurait fini par être oubliée au sein de notre peuple.

La Guémara décrit en quoi consistait ce dévouement hors pair : Rabbi 'Hiya semait des champs de lin, à partir duquel il tissait des filets afin de pouvoir capturer des cerfs ; après leur avoir fait la che'hita, il distribuait leur chair aux pauvres et faisait de leur peau des parchemins, sur lesquels il écrivait des paroles de Torah qu'il enseignait aux enfants. Ces actes soulignent les exceptionnelles vertus de ce Sage.

Autrefois, je pensais naïvement que seul celui capable d'entraîner des miracles mérite le titre de juste. Mais, après avoir médité sur cet enseignement de nos Sages, j'ai compris que ce sont les midot qui déterminent la grandeur de l'homme, puisque c'est ce point qui a valu à Rabbi 'Hiya leur admiration – même si ce dernier était aussi certainement l'auteur de miracles.

D'ailleurs, lorsque le Saint béni soit-Il chercha un dirigeant pour libérer Ses enfants d'Égypte et les guider dans le désert, il choisit Moché du fait qu'il avait eu pitié d'une brebis et l'avait prise sur ses épaules. Ceci confirme que le dérekh érets et les vertus constituent la base de la Torah.

Les justes qui sortaient en guerre pouvaient être séduits par de belles femmes parce qu'ils avaient laissé leur cupidité prendre le dessus sur leurs bonnes actions et leurs vertus ; une fois que le désir brûlait déjà en eux, ils étaient plus enclins à fauter par des visions interdites.

Dans cet esprit, nos Sages nous mettent en garde : « Ne compte pas sur toi jusqu'au jour de ta mort. » (Avot 2:4) Tirant leçon de ces combattants justes, pourtant susceptibles d'être attirés par les spectacles qui s'offraient à eux, nous devons empêcher le désir de s'installer en nous, de peur qu'il ne prenne de plus en plus d'ampleur. Car « on mène l'homme dans la voie qu'il désire emprunter », pour le meilleur et pour le pire. Si ce principe s'applique pour le mal, il se vérifie encore davantage pour le bien : celui dont les actes sont stimulés par sa crainte du Ciel jouira de l'assistance de D.ieu, Qui « accomplit la volonté de Ses pieux » (Téhilim 145:19) – ses bons actes étant à l'origine de cette faveur divine à son égard.

	All.	Fin	R. Tam
Paris	20h14	21h20	22h12
Lyon	20h00	21h03	21h51
Marseille	19h55	20h56	21h41

Paris • Orh 'Haïm Ve Moché  
32, rue du Plateau • 75019 Paris • France  
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33  
hevratpinto@aol.com

Jérusalem • Pninei David  
Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël  
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570  
p@hpinto.org.il

Ashdod • Orh 'Haïm Ve Moshe  
Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashdod • Israël  
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527  
orothaim@gmail.com

Ra'anana • Kol 'Haïm  
Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël  
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003  
kolhaim@hpinto.org.il



**Hilloula**

Le 11, Rabbi Chalom Yossef de Rozhin
Le 12, Rabbi Aharon Elkeslassy
Le 13, Rabbi Yossef 'Haïm, auteur du Ben Ich 'Haï
Le 14, Rabbi Yaakov Melloul
Le 15, Rabbi Na'hman Batito
Le 16, Rabbi Nethanel Alchikh
Le 16, Rabbi Y'chia Chnéér





## GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



## PAROLES DE NOS SAGES

### La gravité du parti pris

Au cours de l'une de mes conférences, je remarquai dans le public, face à moi, un homme riant sous cape pendant tout le temps, marquant ainsi son mépris pour mes propos, comme pour dire qu'ils n'avaient rien d'inédit.

Au fond, j'étais d'accord avec lui sur ce point, puisque tous les enseignements de la Torah furent transmis à Moché sur le mont Sinaï, et qu'« il n'y a rien de nouveau sous le soleil » (Kohélet 1:9). Néanmoins, cela me peina que l'on puisse se moquer de paroles de Torah, outre le fait qu'il me déranga ainsi tout au long de mon intervention.

À l'issue de celle-ci, j'appelai cet individu et lui lançai : « Savez-vous que la majorité de ce que j'ai dit dans mon cours était tirée de paroles entendues de votre Maître, lors de ma visite dans sa Yéchiva ? »

En un instant, il devint un autre homme, s'écriant avec enthousiasme : « C'était vraiment un cours magnifique ! » Soudain, il ne tarissait pas d'éloges sur mon intervention, dont, quelques instants plus tôt, il se moquait ouvertement.

Cela nous démontre la gravité des préjugés, qui peuvent tromper l'homme, lui voiler la Vérité pure.

La partialité de cet homme, sa proximité particulière avec un Rav, lui voilait les yeux. Il pensait que seules les paroles de son Maître étaient justes et droites et en était ainsi arrivé à mépriser, rejeter celles d'un autre – bien qu'elles aussi fussent l'émanation de la Vérité de la Torah et des écrits de nos Sages. Cette attitude est tout à fait erronée.

L'homme doit écouter et accepter les paroles de Torah du Rav qui les énonce, qu'il s'agisse de son propre Maître ou d'un autre appartenant à un courant divergent. Car ce type de distinction trouve sa source dans le mauvais penchant, pour qui tous les coups sont permis du moment qu'il empêche un homme d'écouter des enseignements de Torah. Il convient donc de combattre le Satan et d'être réceptif à ceux-ci, quel que soit celui qui les prononce.

## DE LA HAFTARA



Haftara de la semaine :

« Réjouis-toi, femme stérile qui n'as point enfanté ! »

(Yéchaya 54)

Lien avec la paracha : cette haftara compte parmi les sept que nous lisons lors des Chabbatot de consolation qui suivent Ticha Béav.



## CHEMIRAT HALACHONE

Il suspend la terre sur le néant

### L'interdiction de démasquer l'auteur d'un méfait

Si quelque chose d'incorrect a été fait et que Réouven interroge Chimon sur l'auteur de ce méfait, même s'il déduit de cette question qu'il le soupçonne, il lui est interdit de lui révéler de qui il s'agit, même s'il l'a vu de ses propres yeux. Il se contentera de répondre : « Ce n'est pas moi qui ai fait cela. »

### Ce qui préoccupait le 'Hafets 'Haïm pendant les danses

« Tu ne dois pas voir le bœuf ou la brebis de ton frère égarés et te dérober à eux : tu es tenu de les ramener à ton frère. » (Dévarim 22:1)

Nos Sages de toutes les générations considèrent la mitsva de restituer à son prochain un objet perdu comme aussi importante que toutes les autres mitsvot, et témoignent une grande méticulosité à ce sujet.

Le Talmud de Jérusalem rapporte l'anecdote suivante au sujet de Rabbi Chemouel bar Sousrati. Il se rendit une fois à Rome au moment où la reine venait de perdre un précieux bijou, qu'il trouva. Celle-ci fit la proclamation que celui qui le retrouverait et le lui rendrait avant trente jours recevrait une certaine somme d'argent, tandis que celui qui le rendrait après ce délai serait décapité.

Rabbi Chemouel attendit trente jours pour lui rapporter l'objet perdu. La reine lui demanda : « N'étais-tu pas dans le pays au moment où j'ai déclaré que celui qui me le rendrait après trente jours serait décapité ? »

Et le Rav de répondre : « Je me trouvais là et ai bien entendu votre avis. »

« S'il en est ainsi, pourquoi ne me l'avez-vous pas restitué avant trente jours ? » demanda-t-elle.

« Afin que vous ne disiez pas que je l'ai rendu par crainte, mais sachiez que je l'ai fait parce que D.ieu nous l'a ordonné. »

Interdite, la reine s'écria : « Béni soit le D.ieu des Juifs ! »

Le Rav Greenspan zatsal, élève de la Yéchiva de Radin, raconte l'histoire suivante :

Une année, à la clôture de Sim'hat Torah, alors que le 'Hafets 'Haïm était très âgé, les ba'hourim qui étaient restés à la Yéchiva voulurent célébrer joyeusement la fin de la fête. Leur enthousiasme allait grandissant au rythme de leurs danses passionnées en l'honneur de la Torah, qui se prolongèrent tard dans la nuit.

Soudain, la prestigieuse figure du 'Hafets 'Haïm apparut à l'entrée de la salle d'étude, ce qui jeta le silence dans la pièce. Tous se levèrent, dans l'attente d'entendre ce que leur Rav était venu leur dire.

« Il n'a pas crié, ni ne s'est fâché contre nous », raconta par la suite cet élève. « Il ne nous a pas réprimandés pour l'heure tardive, à cause de laquelle il nous serait difficile de nous lever pour la prière du lendemain. Il a simplement dit : "Mes enfants, mes enfants ! C'est tellement beau de danser pour des choses saintes, mais vous risquez de déchirer vos chaussures, et d'où aurez-vous l'argent pour en acheter de nouvelles ?" »

« Les paroles pleines de douceur de notre maître eurent sur nous l'effet d'une vague de chaleur. Nous constatâmes combien il nous comprenait et savait se mettre à notre niveau. Et effectivement, la misère était telle en ces jours que celui qui déchirait ses chaussures se voyait contraint de marcher tout l'hiver pieds nus. Combien avait-il eu raison de se soucier de ce problème, qui nous avait alors totalement échappé, tant nous étions absorbés par nos danses frénétiques ! »



## A MÉDITER...

Se renforcer et mériter la bénédiction

Un Avrekh américain, plongé dans la plus grande détresse, s'adressa au Rav Avraham Kessler, un des proches du Rav Aharon Leib Steinman chelita, pour qu'il lui demande un conseil salutaire à son sujet. Marié depuis longtemps, il n'avait toujours pas d'enfants. En outre, il avait contracté d'énormes dettes qu'il ne savait comment rembourser, et pour couronner le tout, on venait de découvrir qu'il était atteint de la maladie, outre d'autres difficultés dans plusieurs domaines.

Rav Kessler priant avec le Roch Yéchiva au minyan de vatikin, il s'approcha de lui à la fin de celui-ci pour lui raconter les malheurs de cet homme.

Rav Steinman lui répondit alors : « Le Saint béni soit-Il chérit particulièrement l'air sur lequel nous chantons Amen yéhé chémé rabba. Aussi, quand, à D.ieu ne plaise, une accusation pèse sur nous, lorsque nous entonnons les mots de cette mélodie à voix haute, Il éprouve un plaisir tel qu'Il passe l'éponge sur toutes nos fautes. Fais part à cet Avrekh du pouvoir de ces mots à même d'expier nombre d'accusations. »

Le Rav Kessler téléphona immédiatement à l'Avrekh pour lui transmettre fidèlement les paroles du Roch Yéchiva. Bien que très surpris, il se conforma à ses conseils et se mit, avec le plus grand sérieux, à veiller à répondre Amen yéhé chémé rabba avec kavana. Il allait même d'un minyan à l'autre pour prononcer cette phrase plusieurs fois avec une grande ferveur. Il poursuivit cette habitude durant une certaine période, au bout de laquelle il connut d'incroyables miracles. Tout d'un coup, tous ses problèmes se trouvèrent résolus ! Sa maladie disparut totalement, il trouva une solution à ses dettes, un membre de sa communauté lui ayant proposé un grand prêt sur une période illimitée, et il eut le bonheur d'être père – tant de saluts envoyés par le Créateur, par le mérite de sa soumission devant Rav Steinman chelita.

Des années sont passées depuis, et cet Avrekh continue à courir d'un minyan à l'autre afin de pouvoir répondre le plus possible de fois Amen yéhé chémé rabba avec ferveur et à voix haute.

## DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude  
de notre Maître le Gaon et Tsaddik  
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



## Accomplir les mitsvot sans hésiter ni poser de questions

La Torah comprend plusieurs types de mitsvot, certaines rationnelles, d'autres non.

La mitsva de construire un parapet sur son toit compte parmi celles que notre intellect peut appréhender, ce qui n'est pas le cas de la mitsva de renvoyer l'oiselle avant de chasser son oisillon : si la Torah ne nous l'avait pas ordonnée, nous ne l'aurions pas accomplie, pensant qu'il s'agit là d'un comportement cruel.

Il semble qu'en nous donnant des mitsvot comme celle de construire un parapet, la Torah ait voulu nous enseigner notre devoir de nous plier à l'ensemble des mitsvot, qu'elles soient logiques ou non. La Torah étant le mode de vie que nous devons suivre et par le biais duquel nous pouvons remplir notre mission dans ce monde, il nous incombe d'exécuter même nos gestes anodins et logiques avec l'intention de satisfaire la volonté divine.

Ainsi, quand un homme exécute une mitsva rationnelle, il ne le fera pas au nom de la raison, mais dans le but de se plier à la volonté du Créateur.

Une femme qui venait de perdre deux enfants dans un accident de voiture vint me voir, avant leur enterrement, pour que je la réconforte. Dans sa grande vaillance, elle ne formula aucune récrimination ni ne posa la moindre question, se contentant de me demander de renforcer sa foi en ces moments si durs.

La manière de surmonter ce type d'épreuves est, en effet, de renforcer sa foi en D.ieu et sa conscience que tout provient de Lui, les événements heureux comme ceux plus douloureux. Or, celui qui s'habitue à mener sa vie en tenant uniquement compte de la volonté de l'Éternel, prêt à se plier à toutes Ses directives, qu'elles soient compréhensibles ou non, parviendra également à surmonter l'adversité et à accepter le jugement divin avec amour, conscient que tout ce que le Créateur fait est pour le bien. Même si ce qui lui arrive va à l'encontre de la logique, il saura que D.ieu a Ses calculs, que nous sommes trop petits pour comprendre.





## Le danger de l'égoïsme

Pourquoi la Torah souligne-t-elle que les membres d'Amon et de Moav ne peuvent intégrer le peuple juif du fait qu'« ils ne l'ont précédé en lui apportant du pain et de l'eau » ? Était-ce là leur plus grave erreur ? Pourtant, ces nations voulurent tuer les enfants d'Israël, comme l'atteste leur démarche de louer les services de Bilam pour les maudire.



Le Maguid de Douvna en déduit un principe fondamental : le désir de l'homme de verser du sang n'est qu'une consé-

## DES HOMMES DE FOI

*, Tranches de vie - extraits de l'ouvrage Des hommes de foi biographie des Tsaddikim de la lignée des Pinto*

La situation sécuritaire au Maroc, en cette année 2003 (5763), était très sensible. De nombreux kamikazes voulaient perpétrer des attentats dans les quartiers fréquentés par une forte population juive. Des terroristes de l'organisation Al-Qaïda furent interpellés.

De plus, un soir de Chabbat du mois de Sivan, il était prévu que dix kamikazes se fassent exploser dans dix endroits différents du pays, fréquentés par des Juifs.

Ces maudits terroristes s'étaient préparés à agir après le repas et le fait qu'ils n'aient pas choisi le moment de celui-ci était en soi un miracle.

D'autre part, un des lieux qui se trouvaient sur leur funeste liste était le cimetière juif de Casablanca. Décision étrange : que pouvaient-ils bien y chercher ? En fin de compte, ce qui devait être une tragédie se solda par un miracle : aucun Juif ne se trouva aux endroits où les bombes explosèrent, et c'est ainsi qu'il y eut cinquante victimes parmi les autochtones mais qu'aucun Juif ne fut touché, par la bonté de D.ieu, gardien d'Israël.

En raison du danger, la hilloula du Tsaddik Rabbi 'Haïm Pinto faillit être annulée. De nombreuses personnes craignaient de venir au Maroc et j'hésitais moi-même à organiser le rassemblement annuel. Finalement, je décidai de maintenir les célébrations.

J'avais pris un grand risque en agissant de la sorte. En effet, nombreux étaient ceux qui avaient demandé que la hilloula n'ait pas lieu à ce moment-là, d'autant plus que deux Juifs avaient été assassinés cette même semaine au Maroc. En dépit de tout cela, il fut décidé de l'organiser.

Effectivement, il n'y eut pas beaucoup de hilloulot comme celle de cette année-là. Il est difficile d'en décrire l'ambiance. De nombreuses personnes vinrent se recueillir sur le tombeau du Tsaddik. Dans le cimetière, on comptait davantage de soldats et de policiers que de pèlerins. En raison de l'insécurité, trois agents avaient été désignés pour veiller sur chaque Juif.

Le jour de la hilloula fut celui d'une sanctification du Nom divin sans précédent. Il est intéressant de constater que quand l'assem-

blée récita les séli'hot, après Chabbat, près du tombeau – au moment où le Maroc était rempli de terroristes suicidaires –, la voix de la prière résonna de toutes parts. Qui aurait pu croire qu'une telle chose puisse se passer dans un pays où le mouvement islamiste avait émergé ces dernières années ?

Il est juste de souligner ici la grandeur du mérite du Tsaddik. En effet, tous ceux qui avaient aidé les Juifs lors de leur venue à la hilloula, que ce soit des membres du gouvernement ou de la mairie, dont le maire lui-même, en furent récompensés : le roi du Maroc les promut dans la hiérarchie et augmenta leurs salaires.

Eux-mêmes le reconnurent : "Nous n'avons jamais eu d'avancement, nous n'avons jamais mérité d'accéder à des postes élevés. Ce n'est que maintenant, par le mérite des faveurs que nous avons accordées aux Juifs venus prier sur le tombeau du Tsaddik, que D.ieu nous a aidés et nous a accordé des positions inespérées. Et tout ceci, par le mérite du Tsaddik."

De même, l'aéroport, qui avait cessé son activité, fut rouvert spécialement pour accueillir les avions venant des quatre coins du monde, contenant des centaines de voyageurs, afin de leur permettre de participer à la hilloula. Toute cette opération coûta très cher au gouvernement du Maroc, qui en fut grandement remercié. Que ce soit Sa volonté qu'ils continuent, à travers leurs actes généreux, à honorer le peuple d'Israël, quel que soit l'endroit où il se trouve !

À propos, les Arabes marocains eux-mêmes avouent ouvertement que, depuis le départ des Juifs de Mogador, la bénédiction y a diminué. Quand ils les ont vus revenir à l'occasion de la hilloula, ils se sont écriés : la bénédiction est de retour !

Puissions-nous sanctifier le Nom de l'Éternel en public en suivant Ses voies ! Alors, toutes les nations du monde nous honoreront, hâtant la venue du Machia'h qui nous délivrera rapidement et de nos jours. Amen !